

<https://www.paris-normandie.fr/id518523/article/2024-04-30/rouen-un-ancien-surveillant-du...>

Par Marion Riaux

6 min read

## À Rouen, un ancien surveillant d'un collège privé mis en examen pour viol sur mineurs

Un homme de 49 ans a été mis en examen vendredi 26 avril 2024 à Rouen pour viols sur mineurs de moins de 15 ans, dont l'un concerne un élève d'un collège privé où il était surveillant. Ex-animateur radio, il avait déjà été condamné en 2021 pour agressions sexuelles sur un mineur.



L'homme de 49 ans a été mis en examen à la suite de sa garde à vue à l'hôtel de police de Rouen - Photo d'archives Paris Normandie/ Stéphanie Péron



*Par Marion Riaux*

Publié: 30 Avril 2024 à 19h30 Temps de lecture: 1 min

Vendredi 26 avril 2024, Lionel S., ex-animateur radio de France Bleu Normandie et ancien surveillant dans un collège privé de Rouen, a été mis en examen pour viols sur mineurs de moins de 15 ans, comme le révèlent nos confrères de [France Bleu](#). L'homme de 49 ans est visé par plusieurs plaintes, dont deux ayant conduit le parquet de Rouen à ouvrir cette information judiciaire.

La première plainte, [déposée en 2021](#), est celle d'un homme aujourd'hui âgé de 43 ans dénonçant des faits qui se sont déroulés lorsqu'il en avait 12, en 1993. Il accuse Lionel S. de lui avoir imposé caresses, masturbations et fellations dans le cadre de cours de soutien scolaire au collège privé Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle à Rouen, où le mis en cause était employé comme surveillant. La deuxième plainte a été déposée en 2022 par la cousine de Lionel S., qui affirme qu'il l'aurait violée lorsqu'elle avait 6 ans et lui 15.

## Une confrontation avec trois victimes

Selon *France Bleu Normandie*, une confrontation entre le mis en cause et trois de ses victimes a été organisée à l'hôtel de police de Rouen, le 24 avril dernier. L'ancien collégien agressé à Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle était notamment présent lors de cette confrontation. « *Mon client espère que l'information judiciaire va mettre en évidence la vérité, et peut-être permettre d'identifier de nouvelles victimes* » rapporte son avocate, Laura Kalfon.

Elle représente une autre des victimes présente pendant la confrontation, un ancien aspirant journaliste qui l'accuse d'une agression sexuelle en marge d'un rendez-vous professionnel à Paris en 2015, alors qu'il était âgé de 18 ans. Si ces faits sont prescrits, ils

ont tout de même une valeur dans le dossier du juge d'instruction et permettent « *d'éclairer les autres témoignages* », selon Laura Kalfon.

## Déjà condamné en 2021

En 2021, Lionel S. avait déjà été condamné pour des agressions sexuelles sur un enfant de huit ans, le fils d'une salariée de *France Bleu Normandie*, où le mis en cause était animateur radio à la fin des années 90. D'autres plaintes pour agressions sexuelles ont été déposées contre lui et « *des vérifications sont en cours sur leur possible prescription compte tenu de l'ancienneté des faits* » selon le procureur de la République de Rouen.

Malgré nos tentatives, nous n'avons pas réussi à joindre l'avocate de Lionel S. À l'issue de sa mise en examen, il a été placé sous contrôle judiciaire avec « *l'interdiction d'exercer toute activité en lien avec des mineurs* ».

### Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#)

Generated with Reader Mode